



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : Juillet, août et septembre 2022

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant la période visée

Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition (\$)	Coût de service trimestriel (\$)
TELUS	APPLE IPHONE	126		0	8951.41